

Findings

Région Afrique . Numéro . 78 . août 1997



Findings présente les résultats opérationnels des analyses économiques et sectorielles réalisées par la Banque mondiale et les gouvernements membres dans la Région Afrique. Findings est une publication périodique du Centre pour la gestion de l'information, de la technologie et la connaissance (Knowledge, Networks, Information and Technology Center - KNIT).

Pour un développement écologiquement durable en Afrique Subsaharienne

(traduit de l'anglais)

La dégradation de l'environnement affecte d'abord les pauvres, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Inverser la spirale de cette dégradation doit être retenu comme l'élément essentiel de toute stratégie de réduction de la pauvreté en Afrique Subsaharienne.

L'étude intitulée, "Towards Environmentally Sustainable Development in Sub-Saharan Africa: A World Bank's Agenda", expose la stratégie de la Banque mondiale pour améliorer son assistance aux pays d'Afrique Subsaharienne, dans le contexte de leur évolution vers un développement durable s'appuyant sur l'amélioration de l'environnement. Elle fait l'évaluation de l'état de l'environnement et celle des tendances à long terme en Afrique, expose les leçons tirées de l'expérience de la Banque mondiale, et propose de nouvelles orientations.

L'étude met l'accent sur les trois questions suivantes :

- Quels sont les problèmes-clé de l'environnement et les défis à relever dans les pays d'Afrique Subsaharienne?
- Comment la Banque mondiale a-t-elle répondu à ces questions, et quelles leçons a-t-elle tirées de son expérience?
- Que devrait faire la Banque mondiale pour aider les pays Africains à rendre leur développement durable?

La pauvreté : Cause et effet de la dégradation de l'environnement

Vingt-et-un parmi les 30 pays les plus pauvres du monde se trouvent en Afrique. Le niveau du revenu moyen par habitant était d'environ \$500 en 1992 dans l'ensemble de la région, après avoir connu un taux de croissance négatif dans la période de 1980 à 92. La pauvreté est accentuée par une croissance démographique de 2,7 pour cent par an.

La pauvreté est liée d'une manière complexe avec l'environnement, particulièrement dans les économies Africaines qui dépendent des ressources naturelles. Deux tiers de la population vit dans les zones rurales, tirant l'essentiel de ses revenus de l'agriculture. La dégradation du sol, la déforestation, le manque d'accès à l'eau saine, et le manque de biodiversité, combinés avec les changements intempestifs des conditions climatiques, sont les préoccupations qui apparaissent invariablement dans l'évaluation de l'environnement naturel de cette population.

La dégradation des ressources réduit la productivité des pauvres qui pour la plupart en dépendent, et rend les populations pauvres plus vulnérables aux événements hasardeux (atmosphériques, économiques, et troubles civils). La pauvreté rend extrêmement difficile la lutte contre ces types événements, et contribue à réduire la résistance sociale et économique. Les pauvres qui ont des horizons de temps très courts, et ont habituellement moins d'accès surs aux ressources naturelles, sont incapables, et souvent hésitants à investir dans la gestion des ressources naturelles. En plus, ils sont souvent les plus exposés aux dégâts de l'environnement parce qu'ils ne peuvent pas acheter de l'eau saine ou optent de vivre dans une zone moins polluée.

Faits marquants de l'environnement

Au cours des trois prochaines décennies, la croissance démographique, les migrations et les zones de peuplement vont modifier considérablement l'image de l'Afrique Subsaharienne. On s'attend à ce que la population totale de l'Afrique Subsaharienne dépasse 1 milliard d'habitants. Ce nombre continuera d'augmenter, ce qui entraînera l'augmentation des besoins d'alimentation et celle des pressions sur l'environnement.

Ce taux de croissance démographique ainsi que les migrations tant au niveau national qu'à travers les pays, posent d'importantes contraintes sur les structures sociales traditionnelles, et concentrent la pression de l'environnement dans certains de ses aspects. Les côtes Africaines attirant un nombre important de personnes, la grande partie de la population urbaine du continent vit actuellement dans les zones côtières. Celles-ci sont souvent exposées à un important ensemble de problèmes environnementaux interdépendants qui tiennent tant à l'agriculture, à la foresterie, à la pêche, et à la gestion de l'eau, qu'à l'infrastructure et au développement urbain.

Défis à relever pour un développement écologiquement durable

Les pays Africains seront confrontés à six grandes difficultés en matière d'environnement pendant leur transition vers un développement écologiquement durable. Il s'agit de :

- Assurer la sécurité alimentaire grâce à une intensification durable de l'agriculture par la promotion des technologies adaptées à l'environnement, pendant que l'on maintient dans certains cas ou que l'on reconstitue le capital naturel, particulièrement le sol.
- Faciliter une transition de la population vers un niveau de population plus stable, et réduire ainsi la pression sur l'environnement, et permettre l'amélioration des standards de vie et d'éducation.
- Influencer les migrations pour de meilleures distributions de la population qui cadrent avec le potentiel de développement du point de vue géographique, pendant que l'on réduit les coûts environnementaux.
- Rendre durable l'urbanisation en améliorant la planification et les services, en se basant sur les aspects positifs de croissance du marché dans les villes, et en mobilisant la main d'oeuvre et la participation de la population, pendant que l'on s'efforce d'arrêter la tendance de détérioration des conditions de vie.
- Gérer l'énergie, l'eau, et les autres ressources naturelles de manière intégrée pour assurer leur durabilité à long terme.
- Accélérer le développement de l'Afrique dans l'éducation moderne, l'information et les systèmes de communication, étant donné qu'une connaissance qui combine la science et la technologie avec le savoir faire local, les valeurs culturelles, et la diversité, sera toujours nécessaire pour répondre aux problèmes de l'environnement.

Dix leçons pour la Banque mondiale

L'étude retient dix leçons pour faciliter l'intégration des questions environnementales dans l'assistance de la Banque aux gouvernements d'Afrique Subsaharienne.

- La planification environnementale au niveau du pays, par exemple au moyen des Plans Nationaux d'Action pour l'Environnement (PNAE), ou des programmes similaires, permet d'attirer l'attention sur l'environnement, d'introduire de nouvelles politiques environnementales, et de créer une capacité institutionnelle. Cette planification devrait être initiée aux niveaux local, national et sous-régional.
- Les documents de stratégie environnementale par pays (CESPs) sont des instruments importants pour définir le travail environnemental de la Banque dans beaucoup de pays d'Afrique Subsaharienne. Cette planification devrait intégrer systématiquement l'environnement dans les stratégies d'assistance de la Banque et influencer son dialogue avec les emprunteurs Africains.
- La macro-économie tend à privilégier l'équilibre budgétaire et la croissance économique, alors que la planification environnementale met l'accent sur les problèmes de l'environnement à long terme et sur l'importance de l'investissement dans le capital naturel, humain et social. Un développement durable exige une plus grande consistance entre les recommandations de la Banque mondiale sur la politique macro-économique, et celles qui sont faites sur la gestion de l'environnement.
- Des approches et des opérations intersectorielles et trans-frontalières sont nécessaires pour aborder les problèmes de l'environnement qui vont au delà des secteurs et des pays.
- Les considérations environnementales doivent être intégrées dans les prêts d'investissement sectoriels étant donné que ces prêts constituent la grande partie du portefeuille de la Banque.
- En rendant possibles des ajustements des prix et des politiques, les prêts d'ajustement sont un puissant outil pour améliorer la gestion de l'environnement.
- Une attention particulière doit être portée aux prêts d'investissement dans l'environnement, même s'ils ne représentent qu'à peu près 10 pour cent du portefeuille de la Banque, étant donné qu'ils sont destinés au développement institutionnel et à la création des capacités qui sont les fondements de la gestion de l'environnement.

- L'évaluation environnementale (EA) est essentielle dans l'élaboration des projets- mais elle doit être très bien intégrée dans l'analyse financière et économique des projets. Elle doit aussi s'appliquer à l'ensemble des secteurs et être incorporée dans l'information géographique.
- Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est un instrument essentiel pour soutenir les questions environnementales au niveau mondial et ouvrir la voie à de nouvelles approches aux niveaux national et sous-régional.
- La Banque mondiale doit investir plus dans la formation en matière d'environnement pour assurer la prise en compte des problèmes environnementaux dans son assistance au développement.

Plan d'Action de la Banque mondiale

Le programme de travail de la Banque mondiale implique une assistance aux pays Africains dans leur transition vers un développement durable basé sur l'environnement. Ce plan met l'accent sur les catégories les plus pauvres de la société, qui sont les plus affectées par la dégradation de l'environnement. La réduction de la pauvreté permettra d'améliorer la qualité de l'environnement et inverser la spirale de dégradation. Les actions spécifiques à prendre à cette fin consistent à :

- Aider les pays Africains à percevoir la planification environnementale comme un processus participatif à initier aux niveaux national et local.
- Promouvoir les programmes nationaux d'appui à l'environnement pour exécuter les PNAE.
- Elaborer la composante environnementale dans les prêts d'investissement.
- Créer un cadre régional pour la coordination des donateurs dans leur assistance aux pays Africains pour traiter plus efficacement les problèmes de fertilité du sol.
- Incorporer rigoureusement les préoccupations environnementales dans les prêts d'ajustement.
- Améliorer la capacité à élaborer et à gérer les opérations pour compléter l'approche sectorielle.
- Renforcer la formation sur l'environnement, l'information du public, et la communication.
- Développer des instruments financiers pour un financement efficace d'un développement écologiquement durable.

L'Afrique Subsaharienne présente une grande diversité d'écosystèmes allant des forêts humides peuplées de façon dispersée, aux savanes et zones arides densément peuplées, et des zones côtières plates aux plateaux élevés. Cette diversité nécessite des stratégies et des programmes particuliers. Cette étude, en fournissant une perspective régionale, traite aussi des priorités géographiques spécifiques et environnementales des six sous-régions basées sur la carte écologique élaborée par la FAO. Il s'agit des sous-régions suivantes :

- La Ceinture Soudano-Sahélienne ;
- La Région humide de l'Afrique de l'Ouest ;
- Le Bassin du Congo ;
- L'Afrique de l'Est ;
- L'Afrique australe ; et
- Les Iles de l'Océan Indien. Le plan mettra l'accent sur les priorités suivantes au niveau régional :

Ceinture Soudano-Sahélienne. La priorité consistera à renverser la spirale de la dégradation du sol. En collaboration avec d'autres donateurs, la Banque fournira aux gouvernements un appui coût-effectif aux programmes qui traitent les problèmes de préparation à la sécheresse, de gestion intégrée des ressources en eau, et de fourniture de bois de chauffage. Une attention particulière

sera portée sur l'assainissement et à la gestion des ordures, qui présentent d'importants risques dans les régions touchées par la sécheresse.

Afrique Humide de l'Ouest. L'accent sera mis sur la gestion intégrée de la zone côtière, la conservation de la forêt primaire résiduelle, et la protection des principaux systèmes fluviaux, aussi bien que l'amélioration de la gestion de l'environnement urbain et industriel.

Bassin du Congo. La principale préoccupation de la Banque consistera à conserver la deuxième plus grande forêt tropicale du monde, à surveiller son évolution, et à planifier son utilisation durable.

Afrique de l'Est. L'assistance de la Banque continuera de se concentrer sur l'arrêt de la dégradation du sol par le contrôle de l'érosion, l'agroforesterie, et une agriculture intensive durable, pendant qu'elle s'efforcera de préserver l'unique biodiversité de la région, qui demeure la première source des devises étrangères grâce à son attrait touristique.

Afrique australe. L'amélioration de la gestion de l'environnement urbain par le contrôle de la pollution et de meilleures conditions de vie seront essentielles dans les pays ou les villes dans lesquelles vit plus de la moitié de la population totale, par exemple l'Afrique du Sud. Dans les zones provinciales, les efforts devraient assurer l'équilibre entre la conservation de la biodiversité et rendre l'agriculture plus durable, notamment par le maintien de la sauvegarde de la qualité du sol.

Iles de l'Océan Indien. L'assistance de la Banque portera sur l'arrêt de la dégradation du sol pendant que l'on intensifie les efforts de protection de l'unique biodiversité de Madagascar. Le contrôle de la pollution urbaine et industrielle sera aussi une priorité dans les petites Iles. Le programme de travail de la Banque renforce et porte loin le message lancé par le Sommet sur la Terre de 1992 (Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement) qui a souligné que : " Sans l'amélioration de la gestion de l'environnement, le développement sera handicapé, et que sans un développement accéléré des pays pauvres, l'environnement continuera de se dégrader".

Pour des exemplaires de ce rapport, prière de contacter la librairie de Banque mondiale, 1818 H Street, N.W. Washington D.C. 20433. Messagerie électronique : books@worldbank.org tél : (202) 477-1234.